

## **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION de la carte de fidélité *Des pieds et des mains***

### **Article I Généralités**

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à toute offre et vente de services proposés par la *SARL des pieds et des mains* dont le siège social est fixé au 65 rue de Tocqueville 75017 Paris et également dénommée ici le vendeur.

Toute adhésion ou commande implique l'acceptation de plein droit par l'utilisateur de ces conditions générales.

Si l'une des clauses des présentes conditions générales d'utilisation se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées.

Le fait que le vendeur ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales d'utilisation.

### **Article II Définition de l'objet des présentes**

Les présentes conditions concernent l'utilisation de cartes de membre prépayées permettant à l'utilisateur de régler ses achats à la *SARL des pieds et des mains*.

### **Article III Définition & création de la carte de membre**

La carte de membre *des pieds et des mains* est une carte de fidélité préalablement créditée d'une somme minimale par le client lui permettant de régler des achats dans le magasin où la carte a été souscrite dans la limite des sommes au crédit de la carte. La carte *des pieds et des mains* n'est en aucun cas reliée à un compte bancaire ou postal. La carte *des pieds et des mains* ne peut en aucun cas être utilisée pour effectuer des achats ailleurs qu'au siège du magasin du vendeur.

Le client devra préalablement compléter le formulaire de demande de carte *des pieds et des mains* et le remettre au responsable du magasin.

Le vendeur se réserve le droit de refuser toute adhésion à la carte *des pieds et des mains* sans explication aucune. Après acceptation par le vendeur, le client utilisateur recevra sa carte de membre *des pieds et des mains*.

La somme minimale permettant d'activer la carte *des pieds et des mains* est communiquée dans le magasin par le vendeur.

### **Article IV Fonctionnement – recharges**

Fonctionnement :

La carte *des pieds et des mains* est nominative, elle ne peut être utilisée que par le titulaire exclusivement et est placée sous l'entière responsabilité du titulaire dont le nom figure dans le formulaire de demande de carte.

La carte *des pieds et des mains* est délivrée uniquement à une personne physique.

Les informations concernant le client, les sommes figurant au crédit de la carte sont stockées dans la mémoire de la carte et dans la mémoire du système informatique du magasin qui est mis à jour régulièrement.

Après avoir été initialement créditée par le client des sommes minimales indiquées, le client pourra ensuite utiliser la totalité des sommes figurant au crédit du solde de sa carte.

La carte *des pieds et des mains* ne peut en aucun cas être considérée comme une carte de crédit bancaire et ne contrevient donc pas aux règles régissant les professions d'établissements bancaires. Le montant des sommes utilisables par le client est plafonné au montant disponible sur sa carte au moment où il effectue ses achats.

La carte *des pieds et des mains* ne peut en aucun cas présenter un solde débiteur.

Toute somme créditée sur la carte *des pieds et des mains* est définitivement acquise au vendeur. Aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit ne pourra être accepté en dehors des dispositions figurant à l'article VIII des présentes.

Recharges :

Le client peut à tout moment recharger sa carte *des pieds et des mains* par les moyens de paiement suivants : Cartes bancaires (La carte American Express n'est pas acceptée), espèces, ou chèques

Si, lors d'un achat, le solde figurant sur la carte ne permettait pas d'effectuer sa transaction, le client aura alors la faculté : soit de compléter les sommes dues par un autre moyen de paiement, soit de créditer sa carte des sommes permettant le bon règlement de ses achats, soit de payer la totalité de la transaction par carte de crédit ou espèces.

#### **Article V Prix de la carte**

L'adhésion à la carte *des pieds et des mains* est gratuite

#### **Article VI Perte de la carte – Remplacement**

Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable des préjudices subi par le client utilisateur en cas de perte de détérioration (illisibilité des informations) ou de vol de la carte.

De même le vendeur ne saurait être tenu pour responsable de toute utilisation frauduleuse de la carte *des pieds et des mains*.

En cas de perte , vol , détérioration de sa carte le client pourra se présenter dans le magasin afin de demander le renouvellement de sa carte *des pieds et des mains*, muni d'une pièce d'identité.

Après avoir vérifié la conformité des informations fournies, le vendeur remettra au client sa nouvelle carte créditée de l'intégralité des sommes figurant au crédit après la dernière utilisation de ladite carte.

Le vendeur se réserve le droit d'appliquer des frais forfaitaires au titre des frais administratifs et de gestion de remplacement de la carte et dont le montant est affiché dans le magasin.

#### **Article VII Bonus et promotions**

Le vendeur se réserve le droit de proposer des offres ponctuelles.

Le vendeur pourra ajouter des sommes « bonus » au solde de la carte du client dans le cadre d'opérations ponctuelles de promotion, offres spéciales, bonus incentive. Le client pourra s'il le désire, bénéficier de ces offres.

#### **Article VIII Annulation remboursement**

Annulation par le vendeur : Le vendeur se réserve le droit d'annuler la carte du client sans préavis et sans qu'il lui soit nécessaire de fournir une quelconque explication. Dans ce cas la totalité des sommes figurant au solde de la carte du client seront remboursées déduction faite de toutes les

sommes versées depuis la création de la carte au titre des bonus, promotion et opérations promotionnelles détaillés à l'article Bonus et promotions.

Annulation par le client : Le client pourra annuler sa carte sans préavis, et sans qu'il lui soit nécessaire de fournir une quelconque explication. Dans ce cas la totalité des sommes figurant au solde de la carte du client pourront être remboursées déduction faite des sommes versées depuis la création de la carte au titre des bonus, promotion et opérations promotionnelles détaillées à l'article Bonus et promotions.

Afin d'obtenir le remboursement le client devra préalablement adresser une demande de remboursement par courrier au siège du magasin.

#### **Article IX Force majeure**

En aucun cas le vendeur ne sera tenu responsable de l'impossibilité d'utiliser sa carte par le client pour des raisons techniques.

En cas de force majeure telle que : coupure EDF, panne des réseaux informatiques, coupure du réseau internet, ou de toute action empêchant le bon fonctionnement de l'utilisation de la carte, le client pourra effectuer ses achats par un autre moyen sans qu'il soit réclamé au vendeur une quelconque indemnité au titre de préjudice.

#### **Article X Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions, seul sera compétent le tribunal de commerce du lieu du siège social du vendeur.

#### **Article XI Informatique et libertés.**

L'utilisateur est informé, conformément à l'article 27 de la loi Informatique, fichiers et libertés du 6 janvier 1978, que les informations qu'il communique sont destinées au vendeur à des fins de gestion administrative et commerciale .L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification relatif à l'ensemble des données nominatives le concernant en écrivant au responsable du magasin où la carte *des pieds et des mains* a été souscrite

#### **Article XII Acceptation des conditions générales de vente**

Ayant pris connaissance du texte de vos Conditions Générales d'utilisation, nous en conservons copie pour référence, nous en acceptons sans réserve toutes les clauses qui y sont stipulées.